CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

à NEUVY LE ROI

BAC PRO "*Technicien Conseil Vente en Animalerie*" (TCVA)

Présentation de la formation

Public concerné, nombre,	Ce bac pro se prépare en 3 ans après la classe de 3ème. Les élèves entrent en 2nde professionnelle **conseil vente** en vue de préparer cette spécialité du bac pro. Les élèves titulaires de certains CAPA du même secteur peuvent également le préparer en 2 ans sous certaines conditions. 2 statuts possibles : - **Statut scolaire en alternance** - **Statut Apprenti** - 24 apprenants maximum par classe.
Prérequis, modalités et délai d'accès	En classe de seconde: Être issu de 3ème des collèges, technologique ou de l'enseignement agricole, de CAP ou de seconde. Manifester un intérêt pour la relation client, le commerce et les animaux de compagnie. En classe de première: Être issu d'une classe de seconde professionnelle "conseil vente". Sur dérogation de la DRAAF pour les élèves issus d'autres classes de seconde ou être titulaire d'un CAP ou BEP. Être motivé par la vente et par les animaux de compagnie. Une adaptation de la formation et de la certification est possible selon le parcours en amont de l'apprenant. (Nous consulter) Pour plus d'informations en amont : Consulter le site https://**www.chlorofil.fr** pour des informations sur la 2nde conseil vente ou sur la 1ère et terminale BAC PRO TCVA **Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap** **Le centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite et aux malvoyants.**

	Pour plus d'informations sur l'accompagnement possible en lien avec une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter. Les inscriptions sont ouvertes à partir du mois de janvier précédent la rentrée scolaire.
Présentation générale	Le baccalauréat professionnel "Technicien Conseil Vente en Animalerie" est un diplôme préparé en un cycle de référence de 3 ans constitué de la 2nde pro "conseil vente" et des classes de 1ere et de terminale de la spécialité choisie. Il est inscrit au RNCP : 38856 en date du 05/04/2024. L'organisme certificateur est le ministère de l'agriculture. Le titulaire de ce bac pro travaille dans une entreprise ou un établissement spécialisés dans la distribution d'animaux de compagnie, d'aliments, de produits et d'accessoires d'animalerie. Placé sous les ordres d'un chef de secteur, d'un directeur ou d'un propriétaire de magasin; Il exécute ou contrôle l'exécution des tâches techniques et administratives liées à la vente. Il doit actualiser en permanence sa culture scientifique, technique et économique. Il doit également veiller au respect de la réglementation relative à la protection des animaux qu'il reçoit. Après quelques années d'expérience, le technicien-conseil peut devenir chef de rayon ou représentant pour la vente d'animaux ou de produits associés (hors médicaments). Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Le titulaire du Bac pro Technicien conseil – vente en animalerie assure toutes les tâches techniques et administratives liées à la vente dans son rayon : - Approvisionnement du rayon, - Gestion des stocks, des produits et des emplacements. - Il a la responsabilité des animaux en magasin et travaille dans le respect de l'ensemble de la réglementation relative à leur protection. - Le sens du contact et des relations humaines sont indispensables.

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

à NEUVY LE ROI

Objectifs de la formation	*Le titulaire du BAC PRO TCVA exerce des activités de conseil, de vente, d'animation commerciales, de gestion de rayon et de suivi du bien être animal…* Pour la 1ère année du BAC PRO en 3 ans : Un des principaux objectifs est l'émergence de compétences professionnelles en techniques animalières et en commerce-vente (*Acquérir les techniques animalières et commerciales. S'insérer dans la filière professionnelle)*. Pour la 1ère et la terminale: Les objectifs principaux sont de : - Préparer les professionnels et les entrepreneurs de demain. - Développer des compétences professionnelles avérées grâce aux périodes en entreprise et aux travaux personnels. - Réaliser des projets collectifs. (JVN, Erasmus+…). - Savoir se prendre en main, prendre des initiatives, mener à bien des projets, développer des capacités d'entrepreneur.
Contenus de la formation	**La formation est constituée des modules suivants:** ***Modules d'enseignements généraux*** : MG1 : Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel MG2 : L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation MG3 : Construction et expressions des identités culturelles et professionnelles MG4 : Actions et engagements collectifs dans des situations sociales ***Modules d'enseignements professionnels*** MP1• Connaissance de l'animal. MP2• Mercatique. MP3• L'entreprise dans son environnement. MP4• Gestion commerciale d'un espace de vente. MP5• Techniques de vente en animalerie. MP6• Techniques animalières. MP7• Cadre juridique de la vente d'animaux en animalerie. ***Module d'Adaptation Professionnelle*** •Mettre en place une action de sensibilisation.

Modalités pédagogiques	Moyens pédagogiques: Vidéo projecteur, animalerie et magasin pédagogiques. Un chromebook est à la disposition de chaque apprenant. Méthodes: S'appuyer sur le vécu en entreprise des apprenants. Modalités: Travaux pratiques, visites professionnelles, étude de cas, projets collectifs, accompagnement individualisé.
Compétences/ capacités professionnelles visées	Organisation La formation préparant le Baccalauréat Professionnel « Technicien Conseil Vente en Animalerie » a une durée de 3 ans. **Alternance sous statut scolaire :** La première année les élèves ont 21 semaines de stage, dont 10 semaines en Jardinerie ou production végétale et 11 semaines en animalerie, et 17 semaines de cours. 4 Semaines de stage facultatives en univers chien chat à prendre suivant le planning établi La deuxième année comporte 20 semaines de stages (soit environ une période de stage de 15 jours par mois) et de 19 semaines de cours. Avec possibilité d'un stage mobilité et un stage de 4 semaines en univers chien chat L'année de terminale comporte 20 semaines de stage et 19 semaines de cours afin de préparer au mieux l'examen final. Avec la possibilité d'un stage de mobilité et un stage de 4 semaines en univers chien chat. **Apprentissage :** La première année les apprentis ont 17 semaines de cours, le reste du temps en entreprise ; La deuxième année comporte 19 semaines de cours. Avec possibilité d'un stage mobilité ; L'année de terminale comporte 19 semaines de cours afin de préparer au mieux l'examen final. Avec la possibilité d'un stage mobilité. Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. L'établissement dispose de l'habilitation autorisant la mise en place du contrôle en cours de formation (contrôle continu 50 %, examen terminal 50 %). Contenu de la formation Les apprenants de 1ère et terminale préparent le bac pro "Technicien Conseil Vente en animalerie".

	Les capacités professionnelles visées sont : - Conseiller le client sur les produits d'animalerie. - Situer l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel. - Communiquer en situation professionnel. - Organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise. - Mettre en œuvre des techniques de vente en animalerie. - Gérer un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la règlementation et de la sécurité. - Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité.
Durée	Sur 3 ans la durée est de 1980 heures de formation. Sur 2 ans la durée de formation est de 1368 heures.
Dates	Rentrée 2026 pour les Secondes : semaine 37, fin de scolarité en juin 2029. Rentrée 2026 pour les Premières : semaine 37, fin de scolarité juin 2028. Rentrée 2026 pour les terminales : semaine 36, fin de scolarité juin 2027.
Lieu	MFR – 8 rue de Rome – 37 370 NEUVY-LE-ROI.
Coût	***Alternance sous statut scolaire***: - 2nde professionnelle conseil vente: *(inclus: sorties et visites pédagogiques, photocopie des cours, assurance accident de travail MSA Berry-touraine)*. **261.92 € / an** *Non inclus : navette du lundi et du vendredi, frais d'internat ou de demi-pension.* - 1ère BAC PRO/Terminale BAC PRO TCVA : *(inclus: sorties et visites pédagogiques, photocopie des cours, assurance accident de travail MSA Berry-touraine)*. **292.73 € / an** *Non inclus : navette du lundi et du vendredi, frais d'internat ou de demi-pension.* ***Apprentissage***: - ***Formation financée par les OPCO de la branche professionnelle*** *Non inclus : navette du lundi et du vendredi, frais d'internat ou de demi-pension.* **Les tarifs sont consultables sur le site internet mfr-neuvyleroi.fr*
Responsable de la formation	BOST Benoît, directeur de la MFR de Neuvy-Le-Roi. e-mail: mfr.neuvy-le-roi@mfr.asso.fr ☏: 02 47 24 40 45
Formateurs, animateurs et intervenants	L'équipe pédagogique assure la conduite et/ou le pilotage de la quasi-totalité des modules de formation auprès de l'ensemble des publics ainsi que le suivi des périodes en entreprise pour que celle-ci soit un vrai lieu de co-formation. **Référent handicap : NEVEU Emmanuelle** **Référent mobilité : MORAWSKI Pierre**

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

à NEUVY LE ROI

Suivi de l'action	Carnet de liaison permettant le suivi en centre de formation et en entreprise. Bulletin trimestriel ou semestriel. Rencontre parents/formateurs au moins 1 fois par an.
Évaluation de l'action	Pour l'obtention de l'examen BAC PRO TCVA. L'établissement dispose de l'habilitation autorisant la mise en place du contrôle en cours de formation (contrôle continu 50 %, examen terminal 50 %) sur les 3 ans. Évaluations formatives au cours des trimestres/semestres pour les modules de formation. Enquêtes de satisfaction auprès des jeunes par trimestre/semestre sur 3 domaines: - Les périodes en entreprise. - La vie à la MFR. - Le travail scolaire.
Passerelles débouchés possibles	Une poursuite d'études est envisageable en BTSA. Ou autres diplômes de niveau 5. Vie active.

Mise à jour, le 28/09/2026